

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Prêt-à-poster personnalisé

1 – L'OPT-NC propose au client d'imprimer des prêt-à-poster personnalisés composés d'une enveloppe pré-timbrée où figure un timbre CAGOU et une illustration personnalisée. Sur l'enveloppe est reproduit une photographie, image ou création que le client aura fourni sur fichier électronique. Le document doit être de qualité suffisante pour permettre la conception des prêt-à-poster personnalisés et sera conforme aux critères techniques suivants : fichier JPEG, TIF ou EPS format 640 x 480 pixels. Le client garantit que le fichier électronique est exempt de tout virus.

2 – Le client déclare et garantit le fait d'avoir acquis tout droit ou autorisation nécessaire à l'utilisation de la photographie, image ou création et notamment l'autorisation de tiers d'utiliser leur image ou celle de ceux qu'ils représentent légalement et/ou de rendre publique une information relevant du domaine de la vie privée et/ou d'exploiter tout élément protégé par un droit de propriété intellectuelle ou dérivé (droit d'auteur, marque, dessins et modèles etc.). L'OPT-NC se réserve le droit de demander au client de présenter toute autorisation de tiers le cas échéant.

3 – La photographie, image ou création ne doit pas porter atteinte à toute réglementation applicable à l'ordre public, au respect de la dignité humaine, à la protection des mineurs et de leur image et, plus généralement, aux bonnes mœurs. L'OPT-NC se réserve le droit discrétionnaire de refuser tout visuel qui pourrait enfreindre cette règle.

4 – L'OPT-NC se réserve le droit de refuser, sans plus amples motifs, tout portrait de personnalité publique dont la représentation serait utilisée à des fins de publicité commerciale ou de promotion culturelle. D'une manière générale, toute personnalisation du prêt-à-poster qui présenterait un message politique, religieux, philosophique ou qui porterait atteinte aux bonnes mœurs sera refusé par l'OPT-NC.

5 – Le client garantit l'OPT-NC de toutes conséquences d'une action qui trouverait sa source dans la photographie, image ou création ou dans son utilisation pour personnaliser le prêt-à-poster et/ou qui porterait atteinte aux droits des tiers. Il est responsable de la photographie, image ou création.

Dans le cas où le prêt-à-poster personnalisé serait utilisé comme support publicitaire, le client est responsable de toutes les conséquences d'une action qui trouverait sa source dans l'inexactitude des informations fournies sur ses produits ou services provenant d'une publicité trompeuse ou de nature à induire en erreur ou d'une concurrence déloyale. Il est également responsable du respect des réglementations spécifiques à son activité.

6 – Le client s'engage à prendre à sa charge exclusive toutes les conséquences pécuniaires et non-pécuniaires pouvant résulter du non-respect de l'ensemble des conditions précédentes. Dans l'hypothèse où l'OPT-NC serait poursuivie par un tiers directement à ce titre, le client s'engage à l'indemniser intégralement et à première demande, à hauteur du montant mis à sa charge et de ceux déboursés pour assurer la défense de ses droits.

7 – L'OPT-NC ne peut être tenu pour responsable des variations de couleur ou de la qualité de la photographie, étant entendu que la qualité de l'image reproduite et réduite est fonction de la qualité de la photographie fournie par le client.

8 – Le délai d'impression des prêt-à-poster personnalisés est de quinze (15) jours ouvrables à compter de la signature du bon à tirer.

9 – Compte tenu de la nature du produit qui est personnalisé, après validation du devis de sa commande, le client ne pourra demander ni l'annulation, ni le remboursement de sa commande.

10 – Acceptation

Le client indique qu'il a lu et accepté les termes des présentes conditions générales de vente. Le client doit déclarer et garantir avoir acquis tout droit ou autorisation nécessaire à l'utilisation de la photographie, image ou création transmise et notamment l'autorisation de tout tiers d'utiliser son image ou celle de ceux qu'il représente légalement et/ou d'exploiter tout élément protégé par un droit de propriété intellectuelle ou dérivé (droit d'auteur, marque, dessins et modèles, etc.) leur appartenant.

11 – Loi informatique et Libertés

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, il est indiqué que le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives le concernant, qu'il peut exercer ce droit en s'adressant à l'Agence Entreprise de l'OPT-NC au 9 rue du Général Gallieni – Centre-ville 98800 NOUMEA (téléphone : 1016), que ses réponses ont un caractère facultatif, que l'OPT-NC est destinataire des informations qui lui sont communiquées, qu'il peut néanmoins céder, louer ou échanger son fichier client. Le client peut s'y opposer en écrivant à l'adresse précitée.